

Tableaux de données 2017

Les tableaux de données suivants s'appliquent à la Société financière IGM et à ses sociétés ex en exploitation

INTÉGRITÉ OPÉRATIONNELLE

Indicateur GRI	Nouveau no GRI		Notes de bas de page	Mesure	2017	2016	2015
LOIS ET RÈGLEMENTS							
G4-SO8	419-1	Valeur monétaire des amendes élevées et nombre total des sanctions non monétaires	a,b	Dollars, nombre total	La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation se sont vu imposer une amende importante par un organisme de réglementation ou d'auto-réglementation en 2017, en l'occurrence dans le cadre d'une entente de règlement avec la Commission des valeurs mobilières du Manitoba en décembre en vertu de laquelle un paiement volontaire de 750 000 \$, plus des frais de 30 000 \$, a été versé à la province du Manitoba.	Les organismes de réglementation ou d'auto-réglementation n'ont pas imposé d'amendes élevées ni de sanctions non monétaires significatives à la Société financière IGM et à ses sociétés en exploitation Une seule société en exploitation s'est vu imposer une amende peu élevée en 2016.	Les organismes de réglementation ou d'auto-réglementation n'ont pas imposé d'amendes élevées ni de sanctions non monétaires significatives à la Société financière IGM et à ses sociétés en exploitation.
G4-SO8	419-1	Valeur monétaire des amendes élevées et nombre total de sanctions non monétaires	a,b	Dollars, nombre total	En 2017, onze des 4 959 conseillers au service des sociétés en exploitation (ces conseillers sont tous encore au service des sociétés en exploitation) ont dû payer des amendes peu élevées et sept conseillers (dont un seul demeure au service des sociétés en exploitation) ont payé des amendes peu élevées en plus de faire l'objet d'une interdiction de traiter avec le public pour une période définie.	En 2016, un des 5 773 conseillers au service des sociétés en exploitation a dû payer une amende peu élevée et deux autres conseillers ont aussi dû payer une amende peu élevée en plus de faire l'objet d'une interdiction de traiter avec le public pour une période définie. Aucun de ces conseillers n'est encore au service des sociétés en exploitation	En 2015, un des 6 190 conseillers au service des sociétés en exploitation a dû payer une amende élevée (400 000 \$) et a fait l'objet d'une interdiction de traiter avec le public. Quatre autres conseillers se sont vu imposer une amende peu élevée et ont fait l'objet d'une interdiction de traiter avec le public pour une période définie. Aucun de ces conseillers n'est encore au service des sociétés en exploitation

Indicateur GRI	Nouveau no GRI		Notes de bas de page	Mesure	2017	2016	2015
ÉTIQUETAGE DES PRODUITS ET DES SERVICES							
G4-PR4	417-2	Nombre de cas de non-conformité à la réglementation et aux codes volontaires en ce qui a trait aux renseignements et à l'étiquetage des produits et des services dans les documents essentiels, par type d'issue. Les documents essentiels sont ceux requis aux termes des lois sur les valeurs mobilières relativement aux distributions et à l'information continue : prospectus, RDRF, états financiers des Fonds, notice annuelle et aperçus du fonds.	c	Nombre total	La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation n'ont pas eu d'incidents importants de non-conformité en 2017.	La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation n'ont pas eu d'incidents importants de non-conformité en 2016.	La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation n'ont pas eu d'incidents importants de non-conformité en 2015.
COMMUNICATIONS MARKETING							
G4-PR7	417-3	Nombre de cas de non-conformité à la réglementation et aux codes volontaires portant sur les communications de marketing, notamment la publicité, la promotion et les commandites, par type d'issue	d,e	Nombre total	IGM Financial and its operating companies did not have any significant incidents of non-compliance.	La Société financière IGM et ses sociétés exploitantes n'ont pas eu d'incidents importants de non-conformité.	La Société financière IGM et ses sociétés exploitantes n'ont pas eu d'incidents importants de non-conformité.
PROTECTION DE L'INFORMATION DES CLIENTS							
G4-PR8	418-1	Plaintes étayées concernant des manquements à la protection de l'information des clients et à la perte de données clients		Nombre total	Aucune plainte fondée à l'encontre de la Société financière IGM et de ses sociétés en exploitation n'a été déposée auprès du Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée ou d'un commissaire provincial en 2017.	Aucune plainte fondée à l'encontre de la Société financière IGM et de ses sociétés en exploitation n'a été déposée auprès du Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée ou d'un commissaire provincial en 2016.	Aucune plainte fondée à l'encontre de la Société financière IGM et de ses sociétés en exploitation n'a été déposée auprès du Bureau du Commissaire à la protection de la vie privée ou d'un commissaire provincial en 2015.
CONFORMITÉ DES PRODUITS ET SERVICES							
G4-PR9	419-1	Amendes élevées pour non-conformité à la législation et à la réglementation portant sur la prestation et l'utilisation des produits et services	a	Dollars	Les organismes de réglementation ou d'autoréglementation n'ont pas imposé d'amendes élevées à la Société financière IGM et à ses sociétés en exploitation en 2017.	Les organismes de réglementation ou d'autoréglementation n'ont pas imposé d'amendes élevées à la Société financière IGM et à ses sociétés en exploitation en 2016.	Les organismes de réglementation ou d'autoréglementation n'ont pas imposé d'amendes élevées à la Société financière IGM et à ses sociétés en exploitation en 2015.

Notes de bas de page :

(a) Par amende élevée, on entend toute amende d'au moins 100 000 \$.

(b) Par sanction non monétaire, on entend la suspension ou l'annulation de l'inscription, ou des conditions ou restrictions importantes à l'égard de l'inscription relative à la Société financière IGM et ses sociétés en exploitation, au Groupe Investors et aux conseillers d'Investment Planning Counsel, imposées par suite d'une audience auprès des organismes de réglementation ou d'autoréglementation ou d'une convention de règlement officielle avec ces organismes.

(c) Par problème de non-conformité, on entend des inexactitudes importantes dans des documents essentiels qui obligent la Société financière IGM ou ses sociétés exploitantes à modifier les documents et à les déposer de nouveau auprès des organismes de réglementation et à apporter les correctifs nécessaires pour les clients.

(d) Par communications marketing, on entend les documents de marketing et de publicité de l'entreprise, y compris pour les commandites assujetties aux règlements de vente des fonds communs de placement. Les communications marketing comprennent aussi les communications préparées par les conseillers des sociétés en exploitation.

(e) Par incident important, on entend tout incident qui a de graves répercussions sur nos clients ou sur une société en exploitation. Les incidents sans importance sont ceux pour lesquels les organismes de réglementation n'ont pris aucune mesure ou pour lesquels le client n'avait aucun recours (compensation monétaire,

ÉCONOMIE ET COLLECTIVITÉ

Indicateur GRI	Nouveau no GRI		Notes de bas de page	Mesure	2017	2016	2015	2014	2013	2012
CRÉATION DE VALEUR ÉCONOMIQUE										
G4-EC1	201-1	Valeur économique directe produite (revenu)	f	Millions de dollars	3 154,0	3 044,8	3 027,9	2 927,3	2 690,0	2 577,0
		Valeur économique distribuée								
G4-EC1	201-1	Commissions aux conseillers et aux courtiers externes		Millions de dollars	1 142,6	1 090,0	1 062,1	992,7	886,1	858,2
G4-EC1	201-1	Rémunération et avantages des employés		Millions de dollars	414,8	440,2	408,9	375,4	347,1	320,0
G4-EC1	201-1	Frais d'exploitation	g	Millions de dollars	688,1	465,6	464,3	492,3	374,9	339,7
G4-EC1	201-1	Dons à la collectivité	h	Millions de dollars	9,7	9,8	9,8	9,8	8,3	8,8
G4-EC1	201-1	Dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées perpétuelles		Millions de dollars	550,2	550,8	565,3	556,9	550,8	555,3
G4-EC1	201-1	Frais d'intérêt		Millions de dollars	114,2	92,2	92,1	92,2	92,2	92,2
G4-EC1	201-1	Impôts sur le revenu	i	Millions de dollars	173,9	167,6	210,3	202,9	210,6	190,5
G4-EC1	201-1	Valeur économique retenue	*	Millions de dollars	60,5	228,6	215,2	205,1	220,0	212,3
IMPÔTS										
		Impôts sur le revenu, par juridiction								
G4-EC1	201-1	Gouvernement fédéral		Millions de dollars	112,7	135,5	150,2	132,4	150,7	138,0
G4-EC1	201-1	Colombie-Britannique		Millions de dollars	0,9	1,9	1,1	0,8	1,9	0,8
G4-EC1	201-1	Alberta		Millions de dollars	0,5	1,3	9,8	9	10,1	9,6
G4-EC1	201-1	Saskatchewan		Millions de dollars	0,2	0,5	0,5	0,3	0,7	0,5
G4-EC1	201-1	Manitoba		Millions de dollars	9,1	18,1	16,7	5,8	9,2	10,6
G4-EC1	201-1	Ontario		Millions de dollars	19,3	24,7	27,2	26,1	32	28,4
G4-EC1	201-1	Québec		Millions de dollars	2,3	4,2	3,8	2,0	4,2	3,2
G4-EC1	201-1	Nouveau-Brunswick		Millions de dollars	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
G4-EC1	201-1	Nouvelle-Écosse		Millions de dollars	0,1	0,2	0,3	0,1	0,4	0,3
G4-EC1	201-1	Î.-P.-É.		Millions de dollars	-	0,1	0,1	-	0,1	0,1
G4-EC1	201-1	Terre-Neuve		Millions de dollars	-	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
G4-EC1	201-1	Total des impôts sur le revenu canadiens		Millions de dollars	145,2	186,9	210,1	176,7	209,7	191,9
G4-EC1	201-1	Total des impôts sur le revenu internationaux		Millions de dollars	3,4	2,5	2,5	2,5	2,4	1,9
G4-EC1	201-1	Total des impôts exigibles	j	Millions de dollars	148,6	189,4	212,6	179,2	212,1	193,8
G4-EC1	201-1	Total des impôts reportés		Millions de dollars	25,3	12,2	(2,3)	23,7	(1,5)	(3,3)
G4-EC1	201-1	Total des impôts sur le revenu		Millions de dollars	173,9	201,6	210,3	202,9	210,6	190,5
G4-EC1	201-1	Total des autres impôts et taxes – impôt sur le capital, taxes à la consommation, impôt sur la masse salariale, impôts fonciers, taxe d'affaires et autres		Millions de dollars	25,0	25,5	24,7	20,8	17,9	17,8

Notes de bas de page :

(f) Le revenu comprend les bénéfices tirés des placements en actions ordinaires de la Société dans Great-West Lifeco, ainsi que tout autre revenu de placement net. La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses placements dans Great-West Lifeco, et elle comptabilise donc sa quote-part des bénéfices de Great-West Lifeco dans l'état consolidé des résultats. Pour de plus amples renseignements, notamment sur les dividendes reçus pendant la période de référence, voir la note 8 des états financiers consolidés de 2017.

(g) Comprend les distributions aux clients et les autres coûts, les coûts d'occupation, les autres frais d'exploitation et l'amortissement des immobilisations et des actifs incorporels, mais exclut les dons à la collectivité de 9,7 M\$ en 2017 (9,8 M\$ en 2016, 9,8 M\$ en 2015, 9,8 M\$ en 2014, 8,3 M\$ en 2013 et 8,8 M\$ en 2012). Voir la note 3 des états financiers consolidés pour de plus amples renseignements à ce sujet.

(h) Les frais autres que les commissions indiqués dans les états consolidés des résultats comprennent les montants des dons à la collectivité.

(i) La charge fiscale comprend des impôts reportés de 25,3 M\$ en 2017, (12,2 M\$) en 2016, (2,3 M\$) en 2015, 23,7 M\$ en 2014, (1,5 M\$) en 2013 et (3,3 M\$) en 2012). Voir la note 14 des états financiers consolidés pour de plus amples renseignements à ce sujet.

(j) Les impôts sur le revenu pour 2016 excluent la réduction des estimations de charge d'impôt sur le résultat d'un montant de 34,0 M \$ liée à certaines déclarations de revenus.

(*) Les montants indiqués ci-dessus tiennent compte des incidences liées aux rajustements financiers non définis par les IFRS de (125,9 \$) en 2017 (34,0 \$ en 2016 conformément à la note de bas de page j, (24,3 \$) en 2015, (72,8 \$) en 2014, (1,6 \$) en 2013, 12,4 \$ en 2012).

CLIENTS

Indicateur GRI	Nouveau no GRI		Notes de bas de page	Mesure	2017	2016	2015	2014	2013	2012
PROPRIÉTÉ ACTIVE										
Actif assujéti à des filtres positifs ou négatifs										
G4-FS11	Même	Pourcentage de l'actif total assujéti à des filtres environnementaux ou sociaux positifs		Pourcentage	-	-	-	-	-	-
G4-FS11	Même	Pourcentage de l'actif total assujéti à des filtres environnementaux ou sociaux négatifs		Pourcentage	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6
PORTEFEUILLE DE PRODUITS										
POURCENTAGE DU PORTEFEUILLE POUR LES SECTEURS D'ACTIVITÉ PAR RÉGION										
Fonds communs de placement – actif géré										
G4-FS6	Même	Groupe Investors		Milliards de dollars	88,0	81,2	74,9	73,5	68,3	60,6
G4-FS6	Même	Placements Mackenzie		Milliards de dollars	56,7	51,4	48,4	48,8	46,0	40,4
G4-FS6	Même	Investment Planning Counsel		Milliards de dollars	5,4	4,9	4,5	3,9	3,4	3,0
Comptes à gestion distincte – actif géré										
G4-FS6	Même	Placements Mackenzie	k,l	Milliards de dollars	7,9	6,3	7,6	16,7	14,9	17,4
G4-FS6	Même	Total de l'actif géré		Milliards de dollars	156,5	142,7	134,4	141,9	131,8	120,7
G4-FS6	Même	Prêts hypothécaires gérés par le Groupe Investors		Milliards de dollars	10,8	11,1	10,4	9,9	8,5	7,3
Fonds communs de placement – actif géré par société exploitante										
G4-FS6	Même	Groupe Investors		Pourcentage	58	59	58	58	58	58
G4-FS6	Même	Placements Mackenzie		Pourcentage	38	37	38	39	39	39
G4-FS6	Même	Investment Planning Counsel		Pourcentage	4	4	4	3	3	3
Comptes à gestion distincte – actif géré par société exploitante										
G4-FS6	Même	Placements Mackenzie		Pourcentage	100	100	100	100	100	100
Valeur monétaire des produits et services conçus pour offrir un avantage social particulier										
G4-FS7	Même	Investissement socialement responsable – actif géré		Millions de dollars	506,4	542,1	537,9	635,0	678,3	762,2
G4-FS7	Même	Fonds philanthropiques – Groupe Investors et Placements Mackenzie		Millions de dollars	233,7	211,4	181,7	162,2	127,7	115,5
G4-FS7	Même	Régimes enregistré d'épargne-invalidité		Millions de dollars	680,5	480,7	308,2	200,2	98,0	32,2

Notes de bas de page :

(k) Le total de l'actif géré exclut un montant de 1,5 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel au 31 décembre 2017 (1,1 G\$ au 31 décembre 2016, 1,0 G\$ au 31 décembre 2015, 1,0 G\$ au 31 décembre 2014 et 0,8 G\$ au 31 décembre 2013).

(l) En 2017, le segment de Placements Mackenzie a été redéfini pour exclure de son actif géré les mandats de conseiller auprès du Groupe Investors. Ce changement a été appliqué rétroactivement aux années 2013 à 2016.

PERSONNEL

Indicateur GRI	Nouveau no GRI		Notes de bas de page	Mesure	2017	2016	2015	2014	2013	2012
DONNÉES SUR LES EMPLOYÉS										
EMPLOYÉS PAR RÉGION										
G4-10	102-8	Colombie-Britannique		Nombre total	108	132	139	141	153	158
G4-10	102-8	Alberta		Nombre total	85	95	97	89	85	80
G4-10	102-8	Saskatchewan		Nombre total	20	31	29	32	34	42
G4-10	102-8	Manitoba		Nombre total	1 378	1 402	1 301	1 211	1 152	1 153
G4-10	102-8	Ontario		Nombre total	1 459	1 460	1 398	1 349	1 338	1 341
G4-10	102-8	Québec		Nombre total	388	397	339	309	301	286
G4-10	102-8	Provinces de l'Atlantique		Nombre total	39	48	46	51	47	52
G4-10	102-8	Canada - total		Nombre total	3 477	3 565	3 349	3 182	3 110	3 112
G4-10	102-8	Chine		Nombre total	1	-	-	-	-	-
G4-10	102-8	Irlande		Nombre total	11	14	13	10	13	13
G4-10	102-8	Hong Kong		Nombre total	11	11	11	11	10	11
G4-10	102-8	Singapour		Nombre total	-	-	-	11	4	5
G4-10	102-8	États-Unis		Nombre total	4	1	1	2	2	-
G4-9,10	102-7/102-8	Nombre total d'employés	m	Nombre total	3 504	3 591	3 374	3 216	3 139	3 141
EMPLOYÉS PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE										
G4-10	102-8	Femmes		Nombre total	2 043	2 105	1 956	1 886	1 852	1 882
G4-10	102-8	Hommes		Nombre total	1 461	1 486	1 418	1 330	1 287	1 259
G4-10	102-8	Employés permanents		Nombre total	3 286	3 371	3 197	3 023	2 980	2 968
G4-10	102-8	Femmes		Nombre total	1 908	1 975	1 859	1 784	1 755	1 778
G4-10	102-8	Hommes		Nombre total	1 378	1 396	1 338	1 239	1 225	1 190
G4-10	102-8	Employés temporaires		Nombre total	218	220	177	193	159	173
G4-10	102-8	Femmes		Nombre total	135	130	97	102	97	104
G4-10	102-8	Hommes		Nombre total	83	90	80	91	62	69
G4-10	102-8	Employés à temps plein		Nombre total	3 352	3 428	3 224	3 072	3 003	2 994
G4-10	102-8	Femmes		Nombre total	1 917	1 958	1 821	1 758	1 728	1 745
G4-10	102-8	Hommes		Nombre total	1 435	1 470	1 403	1 314	1 275	1 249
G4-10	102-8	Employés à temps partiel		Nombre total	152	163	150	144	136	147
G4-10	102-8	Femmes		Nombre total	127	147	135	128	124	137
G4-10	102-8	Hommes		Nombre total	25	16	15	16	12	10
CONVENTIONS COLLECTIVES										
G4-11	102-41	Employés couverts par des conventions collectives		Pourcentage du nombre total d'employés	0	0	0	0	0	0

Indicateur GRI	Nouveau no GRI		Notes de bas de page	Mesure	2017	2016	2015	2014	2013	2012
NOUVEAUX EMPLOYÉS EMBAUCHÉS										
G4-LA1	401-1	Total des nouveaux employés embauchés		Nombre total	308	437	417	329	n/a	n/a
G4-LA1	401-1	Pourcentage du nombre total des nouveaux employés embauchés	n	Pourcentage du nombre total d'employés	9,4	13,0	13,0	10,9	n/a	n/a
Groupe d'âge des employés										
G4-LA1	401-1	Moins de 30 ans	n	Pourcentage du nombre total d'employés	33,1	30,0	26,4	31,6	n/a	n/a
G4-LA1	401-1	30 à 50 ans	n	Pourcentage du nombre total d'employés	52,3	60,6	66,7	58,1	n/a	n/a
G4-LA1	401-1	Plus de 50 ans	n	Pourcentage du nombre total d'employés	14,6	9,4	7,0	10,3	n/a	n/a
Sexe des employés										
G4-LA1	401-1	Femmes	n	Pourcentage du nombre total d'employés	55,5	54,2	53,0	54,7	n/a	n/a
G4-LA1	401-1	Hommes	n	Pourcentage du nombre total d'employés	44,5	45,8	47,0	45,3	n/a	n/a
ROULEMENT DU PERSONNEL										
G4-LA1	401-1	Roulement total du personnel		Nombre total	525	409	361	355	248	262
G4-LA1	401-1	Pourcentage total du roulement	n	Pourcentage du nombre total d'employés	16,0	12,1	11,3	11,7	8,3	8,8
G4-LA1	401-1	Roulement total volontaire du personnel		Nombre total	280	284	267	217	161	180
G4-LA1	401-1	Pourcentage du roulement volontaire	n	Pourcentage du nombre total d'employés	8,5	8,4	8,4	7,2	5,4	6,1
Groupe d'âge des employés										
G4-LA1	401-1	Moins de 30 ans	n	Pourcentage du nombre total d'employés	16,4	16,1	16,6	13,5	n/a	n/a
G4-LA1	401-1	30 à 50 ans	n	Pourcentage du nombre total d'employés	49,0	56,2	59,6	56,3	n/a	n/a
G4-LA1	401-1	Plus de 50 ans	n	Pourcentage du nombre total d'employés	34,7	27,6	23,8	30,1	n/a	n/a
Sexe des employés										
G4-LA1	401-1	Femmes	n	Pourcentage du nombre total d'employés	59,4	50,4	58,2	57,7	n/a	n/a
G4-LA1	401-1	Hommes	n	Pourcentage du nombre total d'employés	40,6	49,6	41,8	42,3	n/a	n/a
FORMATION ET ÉDUCATION										
G4-LA11	404-3	Employés recevant des évaluations du rendement	o	Pourcentage du nombre total d'employés admissibles	85,8	81,0	80,8	91,3	92,5	94,4
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI										
G4-LA12	405-1	Conseil d'administration		Nombre total	16	16	16	16	18	18
G4-LA12	405-1	Femmes	p	Pourcentage du nombre total de membres	25,0	18,8	12,5	6,3	11,1	11,1
G4-LA12	405-1	Plus de 50 ans		Pourcentage du nombre total de membres	87,5	100	100	100	100	100
G4-LA12	405-1	30 à 50 ans		Pourcentage du nombre total de membres	12,5	0	0	0	0	0
Sexe des employés										
G4-LA12	405-1	Femmes		Pourcentage du nombre total d'employés	58,3	58,6	58,0	58,6	59,0	59,9
G4-LA12	405-1	Hommes		Pourcentage du nombre total d'employés	41,7	41,4	42,0	41,4	41,0	40,1
Groupe d'âge des employés										
G4-LA12	405-1	Moins de 30 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	16,3	16,0	14,5	14,2	13,3	13,8
G4-LA12	405-1	30 à 50 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	58,2	57,8	59,1	59,7	61,7	63,4
G4-LA12	405-1	Plus de 50 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	25,5	26,2	26,4	26,1	25,0	22,8

Indicateur GRI	Nouveau no GRI		Notes de bas de page	Mesure	2017	2016	2015	2014	2013	2012
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI										
		Haute direction	q							
G4-LA12	405-1	Femmes		Pourcentage du nombre total d'employés	27,5	25,0	26,3	22,0	21,0	23,1
G4-LA12	405-1	Hommes		Pourcentage du nombre total d'employés	72,5	75,0	73,7	78,0	79,0	76,9
G4-LA12	405-1	Moins de 30 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	-	-	-	0,5	0,5	-
G4-LA12	405-1	30 à 50 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	58,5	60,2	58,9	64,7	62,4	63,8
G4-LA12	405-1	Plus de 50 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	41,5	39,8	41,1	34,9	37,1	36,2
		Dirigeants	r							
G4-LA12	405-1	Femmes		Pourcentage du nombre total d'employés	42,8	43,3	43,7	44,2	45,3	45,6
G4-LA12	405-1	Hommes		Pourcentage du nombre total d'employés	57,2	56,7	56,3	55,8	54,7	54,4
G4-LA12	405-1	Moins de 30 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	3,5	3,7	3,7	3,2	3,2	3,1
G4-LA12	405-1	30 à 50 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	67,4	65,9	66,2	67,6	69,0	72,9
G4-LA12	405-1	Plus de 50 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	29,1	30,4	30,1	29,2	27,8	24,0
		Employés non dirigeants								
G4-LA12	405-1	Femmes		Pourcentage du nombre total d'employés	66,9	67,7	66,6	67,7	67,6	68,2
G4-LA12	405-1	Hommes		Pourcentage du nombre total d'employés	33,1	32,3	33,4	32,3	32,4	31,8
G4-LA12	405-1	Moins de 30 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	22,6	22,3	20,2	19,7	18,2	18,8
G4-LA12	405-1	30 à 50 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	54,7	54,3	56,1	56,2	59,0	60,0
G4-LA12	405-1	Plus de 50 ans		Pourcentage du nombre total d'employés	22,7	23,4	23,7	24	22,9	21,2
		Conseillers du Groupe Investors								
G4-LA12	405-1	Femmes		Percent of total advisors	31	32	31	29	28	n/a
G4-LA12	405-1	Hommes		Percent of total advisors	69	68	69	71	72	n/a
		Conseillers du Groupe Investors - Nouvelles recrues								
G4-LA12	405-1	Femmes		% du nombre total des nouveaux employés	37	36	n/a	n/a	n/a	n/a
G4-LA12	405-1	Hommes		% du nombre total des nouveaux cons.	63	64	n/a	n/a	n/a	n/a
BLESSURES ET DÉCÈS										
G4-LA6	403-2	Blessures invalidantes	s	Nombre total	5	3	n/a	n/a	n/a	n/a
G4-LA6	403-2	Décès		Nombre total	0	0	n/a	n/a	n/a	n/a

Notes de bas de page :

(m) Le nombre total d'employés a été comptabilisé en date du 31 décembre.

(n) Ce ratio a été établi uniquement en fonction des employés permanents.

(o) Depuis 2015, les spécialistes du Groupe Investors sont admissibles à une évaluation.

(p) Atteignait 33 % au 4 mai 2018.

(q) Comprend les postes de vice-président et de niveau supérieur.

(r) Ne comprend pas la haute direction.

(s) Blessures ayant entraîné une perte de temps de travail après le jour de l'incident.

ENVIRONNEMENT

Indicateur GRI	Nouveau no GRI		Notes de bas de page	Mesure	2017	2016	2015	2014	2013 (Base Year)
ÉNERGIE									
ÉNERGIE CONSOMMÉE AU SEIN DE L'ORGANISATION									
302-1	G4-EN3	Gaz naturel (chauffage)	t	Mégawattheures	5 334	5 099	5 005	6 315	5 861
302-1	G4-EN3	Carburant aviation	u	Mégawattheures	2 904	2 418	1 742	2 191	4 611
302-1	G4-EN3	Combustibles de source non renouvelable consommés		Mégawattheures	8 238	7 517	6 747	8 506	10 472
302-1	G4-EN3	Électricité consommée		Mégawattheures	5 884	5 940	6 073	6 063	6 648
302-1	G4-EN3	Énergie totale consommée au sein de l'organisation	v	Mégawattheures	14 122	13 457	12 820	14 569	17 120
		Pourcentage d'électricité consommée au sein de l'organisation provenant de sources à faible émis		Pourcentage du total	100%	100%	100%	100%	100%
ÉNERGIE CONSOMMÉE À L'EXTÉRIEUR DE L'ORGANISATION									
302-2	G4-EN4	Combustibles de source non renouvelable consommés – Gaz naturel	t,w	Mégawattheures	20 422	17 955	18 271	20 023	20 908
302-2	G4-EN4	Électricité consommée	w	Mégawattheures	32 108	29 882	29 052	29 915	29 671
302-2	G4-EN4	Autres	w,x	Mégawattheures	78	259	256	256	280
302-2	G4-EN4	Énergie totale consommée dans les propriétés louées en aval	v	Mégawattheures	52 608	48 096	47 579	50 194	50 859
		Pourcentage d'électricité consommée à l'extérieur de l'organisation provenant de sources à faible émission de carbone		Pourcentage du total	39	38	37	35	34
302-2	G4-EN4	Déplacements d'affaires (en avion)		Milliers de milles terrestres	16 524	20 400	19 839	17 583	15 334
302-2	G4-EN4	Déplacements d'affaires (au sol)		Milliers de kilomètres	2 542	2 756	2 746	2 592	2 458
EAU ET DÉCHETS									
303-1		Eau consommé dans le cadre des activités	y	Milliers de mètres cubes	127	143	128	126	128
306-2	G4-EN23	Déchets produits dans le cadre des activités – Installations appartenant à l'organisation	z	Milliers de kilogrammes	67	100	100	99	100
INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE									
302-3	G4-EN5	Quantité totale d'énergie consommée dans les immeubles à bureaux loués par l'organisation ou lui appartenant	aa	Mégawattheures	63 826	59 135	58 657	62 572	63 368
302-3	G4-EN5	Nombre de personnes dans les locaux loués par l'organisation ou lui appartenant		Nombre	8 875	9 831	9 965	9 547	9 050
302-3	G4-EN5	Immeubles de bureaux au Canada		Pieds carrés	2 039 691	2 034 002	1 959 266	1 934 153	1 926 160
302-3	G4-EN5	Énergie consommée par personne		Mégawattheures par personne	7,19	6,02	5,89	6,55	7
302-3	G4-EN5	Énergie consommée par pied carré		Mégawattheures par pied carré	0,031	0,029	0,03	0,032	0,033

Indicateur GRI	Nouveau no GRI		Notes de bas de page	Mesure	2017	2016	2015	2014	2013 (Base Year)
ÉMISSIONS									
Émissions totales de gaz à effet de serre (GES)			bb, cc						
305-1	G4-EN15	Émissions directes de GES (type 1)	dd	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	778	655	468	1 748	2 315
305-2	G4-EN16	Crédit d'énergie pour gaz naturel renouvelable (type 2)		Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	8	7	18	14	17
305-3	G4-EN17	Total des émissions directes de GES (type 3)							
305-3	G4-EN17	Émissions provenant de combustibles de source non renouvelable – gaz naturel	w	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	3 598	3 101	3 141	3 691	3 856
305-3	G4-EN17	Émissions provenant de l'électricité	w	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	3 456	3 709	3 539	3 580	3 978
305-3	G4-EN17	Déplacements d'affaires (en avion)		Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	2 520	3 091	2 967	2 666	2 322
305-3	G4-EN17	Déplacements d'affaires (au sol)		Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	561	608	606	572	542
305-3	G4-EN17	Déchets produits dans le cadre des activités	z	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	134	194	194	192	193
305-3	G4-EN17	Autres émissions	x	Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	31	32	35	34	40
305-3	G4-EN17	Autres émissions indirectes totales de GES (type 3)		Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	10 300	10 735	10 482	10 735	10 931
		Émissions directes et indirectes totales (types 1, 2 et 3)		Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	11 086	11 397	10 968	12 497	13 263
INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES									
305-4	G4-EN18	Émissions directes et indirectes totales (types 1, 2 et 3)		Tonnes métriques d'équivalent CO ₂	11 086	11 397	10 969	12 497	13 263
305-4	G4-EN18	Nombre de personnes dans les locaux loués par l'organisation ou lui appartenant		Nombre	8 875	9 831	9 965	9 547	9 050
305-4	G4-EN18	Immeubles de bureaux au Canada		Pieds carrés	2 039 691	2 034 002	1 959 266	1 934 153	1 926 160
305-4	G4-EN18	Émissions par personne		Tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par personne	1,25	1,16	1,1	1,31	1,47
305-4	G4-EN18	Énergie consommée par pied carré		Tonnes métriques d'équivalent CO ₂ par pied carré	0,005	0,006	0,006	0,007	0,007

Notes de bas de page :

(t) La conversion en mégawattheures du volume de gaz naturel consommé a été effectuée avec l'outil de conversion accessible au <http://www.rncan.gc.ca/energie/publications/efficacite/batiments/5986>. Le gaz naturel sert au chauffage.

(u) La conversion en mégawattheures du volume de carburant aviation consommé a été effectuée avec l'outil de conversion accessible au <https://www.neb-one.gc.ca/nrg/tl/cnvrstbl/cnvrstbl-fra.html>.

(v) Ne comprend pas les combustibles de sources renouvelables définis dans le GRI 302-1.

(w) Consommée dans les propriétés louées en aval.

(x) Autres : propane, hydrocarbure, vapeur, eau fraîche, eau

(y) Les émissions qui concernent la consommation d'eau sont fondées sur un facteur d'intensité énergétique de 1 276 kWh/m³ (Maas, Carol. Greenhouse Gas and Energy Co-Benefits of Water Conservation. POLIS Project on Ecological Governance, University of Victoria. novembre 2008.)

(z) Les émissions incluent le gaz naturel, l'électricité et les sources d'énergie énumérées au point v)

(aa) Les émissions de GES de type 1 et de type 2 sont regroupées comme pour le contrôle financier.

(bb) Nos émissions de GES comprennent les émissions provenant des activités canadiennes de la Société financière IGM et de ses sociétés en exploitation; l'année de référence est 2013 – première année de publication de notre rapport. Nous avons utilisé le Protocole des GES. Nous avons appliqué les potentiels de réchauffement global du Rapport d'inventaire national 1990-2015 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada (Ottawa, Environnement Canada, 2017).

(cc) Depuis 2015, nous achetons des crédits d'énergie renouvelable de Bullfrog Power pour compenser les émissions de GES de type 1 et de type 3 provenant du gaz naturel.

(dd) Les déchets provenant des activités ont trait uniquement aux locaux qui nous appartiennent. Les quantités de déchets sont estimées par la société sous-traitante de collecte de déchets.